



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 17 septembre 2018  
N°699

## Communiqué de presse

### **Faux sites administratifs : La secrétaire d'Etat Delphine GENY-STEPHANN lance une campagne d'information auprès des consommateurs pour effectuer des démarches administratives en toute sécurité**

Delphine GENY-STEPHANN, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances, s'est rendue ce matin dans les locaux du Centre de surveillance du commerce électronique (CSCE<sup>1</sup>) de la DGCCRF à Morlaix afin de lancer la campagne nationale de prévention et d'information des consommateurs intitulée « *Faux sites administratifs, attention aux arnaques !* ».

Cette campagne nationale a pour objectif de donner aux Français les bons réflexes pour effectuer des démarches administratives en toute sécurité. De faux sites administratifs proposent d'effectuer moyennant rémunération, certaines démarches administratives courantes (demande d'extraits de naissance, d'extrait de casier judiciaire, de changement d'adresse, d'inscription sur les listes électorales...) alors qu'elles sont proposées gratuitement sur les sites officiels de l'administration accessibles depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Pour les citoyens trompés, c'est un préjudice financier puisque la plupart des démarches administratives sont gratuites, mais également une intrusion dans la vie privée car l'utilisation de ces sites induit un accès à des données personnelles sensibles.

La campagne intitulée « *Faux sites administratifs : attention aux arnaques !* », rappelle les conseils pratiques suivants :

- Si vous avez une démarche administrative à effectuer, une seule adresse : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) !
- Vérifiez l'identité du site avant de donner vos coordonnées bancaires à un professionnel.
- Ne vous fiez pas toujours aux premiers résultats des moteurs de recherches, ni aux signes officiels type Marianne ou bleu-blanc-rouge
- Si vous êtes victime d'une arnaque, signalez-le auprès de la DGCCRF.

Delphine GENY-STEPHANN a déclaré : « Quand on subit ce type d'arnaque en ligne, cela brise la confiance dans les démarches administratives. L'action de prévention est cruciale pour développer les bons réflexes. J'ai demandé à la DGCCRF de maintenir une grande vigilance en la matière car les pratiques frauduleuses en ligne évoluent très vite ».

Vous trouverez le dossier de presse de la DGCCRF et le kit de communication sur le lien suivant :  
<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/attention-aux-faux-sites-administratifs>

Contact presse :

Cabinet Gény-Stephann : 01 53 18 44 13 – [laetitia.driss@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:laetitia.driss@cabinets.finances.gouv.fr)

DGCCRF : 01 44 97 23 91 - [communication@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:communication@dgccrf.finances.gouv.fr)

---

<sup>1</sup> Le Centre de surveillance du commerce électronique est une unité d'investigation du Service National des Enquêtes de la DGCCRF. Basé à Morlaix, il est composé de 10 cyber-enquêteurs. Son rôle est d'identifier et localiser les auteurs de pratiques frauduleuses sur internet.